

# MARAIS BLANC

## UN PHÉNOMÈNE À DÉCOUVRIR AVEC LE PROGRAMME D'ANIMATIONS « HIVER AU MARAIS » DE JANVIER À MARS 2020

### LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger, et **mettre en valeur de grands espaces ruraux habités**. Peut être classé Parc naturel régional tout territoire à dominante rurale que ce soit des paysages, des milieux naturels et du patrimoine culturel qui sont de grande qualité, mais dont l'équilibre reste fragile. On en compte 54 en France. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, et fondé sur **la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel**.

Situé sur les départements du Calvados et de la Manche, le **Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin** se compose quant à lui, d'un territoire de 146 000 ha, dont **une vaste zone humide de 30 000 ha, la plus grande de Normandie**.



Ces marais sont formés par les vallées des cinq fleuves : la Douve, la Taute, la Vire, et l'Aure qui se jettent en baie des Veys, et l'Ay qui débouche dans le havre de St-Germain-sur-Ay, sur la côte ouest. Des vallées auxquelles s'ajoutent les marais arrières littoraux de la côte Est du Cotentin.

La submersion hivernale **des vastes étendues d'herbage donnent toute sa singularité** à ce territoire naturel. En effet, les pluies automnales et hivernales provoquent une telle montée des eaux, qu'elles envahissent les terres basses appelées « bas-pays » (par opposition au terroir sec ou « haut-pays »). Si ce territoire fut façonné en premier temps par la mer, puis par l'activité humaine, jusqu'à l'arriver à un équilibre écologiquement reconnu, il est notable que l'implantation de l'habitat, le tracé des voies de communication et le développement de l'activité humaine furent fortement conditionnés par ces contingences topographiques.

### # CHIFFRES CLÉS DU PARC :

- 1991 Création
- 146 650 hectares
  - ↳ dont 30 000 ha de marais
- 109 Communes
- 75 000 habitants

### LE « MARAIS BLANC », C'EST QUOI ?

Dans ce territoire de marais, dès les premières pluies d'automne, les niveaux des rivières montent, et l'eau envahit progressivement les fonds de vallées repoussant, vers le « haut pays »

(le bocage), vaches et chevaux qui sont remplacés par les poissons et les oiseaux.

**Le phénomène**, lié à l'abondance des précipitations, **culmine au cœur de l'hiver** : l'eau monte si haut que même les barrières et les clôtures sont englouties.



On dit alors que le « **marais est blanc** »

Le spectacle s'avère fabuleux car les paysages changent chaque jour pour le plaisir des habitants et des touristes venus pour l'occasion. On dit que le marais se fige couleur de ciel, se mélangeant aux rougeurs de l'aube et du crépuscule hivernale. L'espace semble élargi, étiré par ces nappes d'eau infinies que fait onduler le vent. Le temps lui-même, rythmé par ces crues saisonnières, telle une marée douce, prend une autre dimension. Puis l'eau baisse... on dit que le marais « ré-essuie » mais remonte après de nouvelles pluies : il blanchit à nouveau.



Si découvrir ces beaux paysages est un bon prétexte à harper ce territoire, c'est aussi une belle période pour **observer les oiseaux migrateurs** qui profitent de la quiétude du lieu pour faire une

étape ou y hiverner : sarcelles, canards souchet, cigognes, hérons cendrés, etc.

## UN PROGRAMME DE DÉCOUVERTE DES ANIMATIONS : L'HIVER AU MARAIS

De janvier à mars, une belle saison s'offre à vous pour découvrir ces marais du Cotentin et du Bessin d'une part, car l'accès à **la Maison du Parc** est gratuit tout l'hiver, et d'autre part parce que le Parc naturel régional et les offices de tourisme de son territoire vous propose pour découvrir « le marais blanc » tout un programme qui s'intitule « **L'Hiver au Marais** ».

Retrouvez le programme complet sur : [https://parc-cotentin-bessin.fr/sites/default/files/files/RDV\\_HIVER\\_2020.pdf](https://parc-cotentin-bessin.fr/sites/default/files/files/RDV_HIVER_2020.pdf)



### NOUVEAUTÉ 2020 :

- ✓ Du 2 février au 2 mars, un concours photo sera organisé sur notre compte [Instagram](#) pour voter pour vos plus belles photos des « *marais blancs* » avec le **#hiveraumarais** ! À vos appareils ! Pour plus d'informations prochainement sur notre site internet : <https://parc-cotentin-bessin.fr/>.

### CONTACT :

#### Erwan PATTE

Chargé d'information, de la presse et de la mobilisation des publics : [epatte@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:epatte@parc-cotentin-bessin.fr)

#### Alice STREIFF

Chargée de la communication : [astreiff@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:astreiff@parc-cotentin-bessin.fr)